
**Tracteurs et matériels agricoles —
Ceintures de sécurité —**

Partie 1:
**Exigences relatives à l'emplacement des
ancrages**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Tractors and machinery for agriculture — Seat belts —
(standards.iteh.ai)*
Part 1: Anchorage location requirements

ISO 3776-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006>



PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3776-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 3776-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 3, *Sécurité et confort de l'opérateur*.

Cette première édition de l'ISO 3776-1, avec l'ISO 3776-2, annule et remplace l'ISO 3776:1989, qui a fait l'objet d'une révision technique, comprenant notamment les modifications suivantes:

- le point repère du siège (SIP) sert de point de référence;
- la position relative des ancrages est alignée sur celle définie dans l'ISO 6683;
- les essais relatifs à la résistance des ancrages sera désormais exclusivement traitée par l'ISO/OECD 3776-2.

Ces modifications permettent l'alignement des normes ISO élaborées pour différents secteurs et l'harmonisation internationale des essais de résistance des ceintures de sécurité et de leurs ancrages sur les principes de normalisation de l'ISO et de l'OCDE.

L'ISO 3776 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Tracteurs et matériels agricoles — Ceintures de sécurité*:

- *Partie 1: Exigences relatives à l'emplacement des ancrages*
- *Partie 2: Exigences relatives à la résistance des ancrages* [publication conjointe avec l'OCDE]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3776-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006>

Tracteurs et matériels agricoles — Ceintures de sécurité —

Partie 1:

Exigences relatives à l'emplacement des ancrages

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3776 établit l'emplacement, la position relative et les dimensions des taraudages des ancrages d'assemblages de ceintures de sécurité pelviennes pour conducteurs de tracteurs et d'engins automoteurs agricoles.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 5353, *Engins de terrassement, et tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Point repère du siège*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

ancrage

dispositif permettant de transférer au bâti du tracteur ou de l'engin les forces appliquées à l'assemblage de ceinture de sécurité

3.2

assemblage de ceinture de sécurité

ceinture comprenant une boucle, un dispositif de réglage de la longueur, un enrouleur et un moyen de fixation à un ancrage, qui s'attache en travers de la zone pelvienne afin d'en assurer la retenue en conditions de fonctionnement et en cas de retournement

3.3

dispositif de retenue

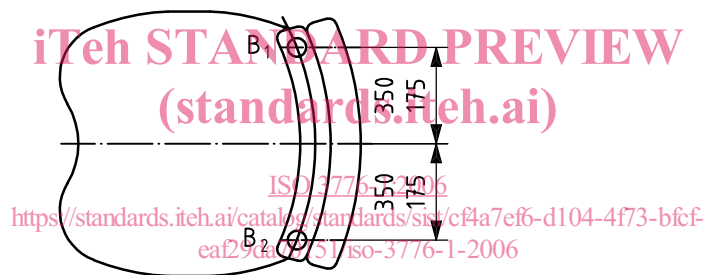
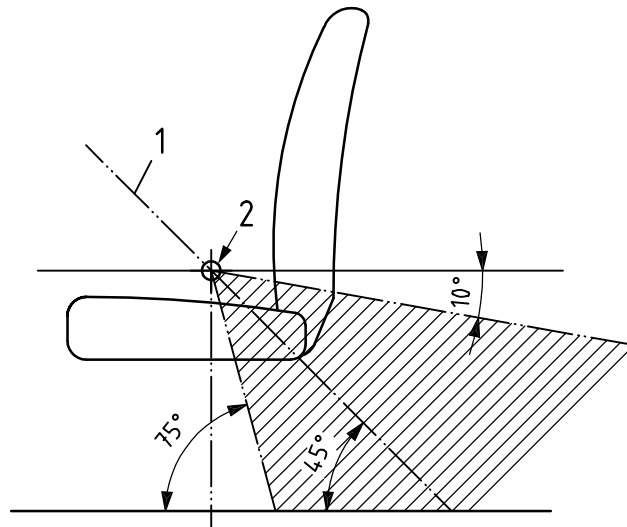
assemblage de ceinture de sécurité avec ancrages

4 Ancrages

4.1 Choix de l'emplacement des ancrages

Chaque dispositif de retenue doit comprendre deux ancrages. Si le siège ne pivote pas ou s'il n'est pas muni d'un système de suspension, l'assemblage de ceinture de sécurité peut être ancré au siège ou au tracteur/à l'engin en un point quelconque situé à l'intérieur de la zone hachurée de la Figure 1.

Dans le cas contraire, l'assemblage de ceinture de sécurité doit être fixé aux ancrages du siège, à proximité des coins arrière du coussin de ce dernier, à l'intérieur de la zone hachurée de la Figure 1, de sorte que l'assemblage suit systématiquement les déplacements du coussin.



Légende

- B₁ ancrage (côté droit)
- B₂ ancrage (côté gauche)
- 1 angle préférentiel de la sangle
- 2 point repère du siège (SIP)

Figure 1 — Emplacement et position relative des ancrages

Des courroies, des câbles ou d'autres dispositifs flexibles similaires peuvent être utilisés pour que les charges de l'assemblage de ceinture de sécurité soient transférées des ancrages du siège au tracteur ou à l'engin.

4.2 Position relative des ancrages

4.2.1 Généralités

Les ancrages doivent être situés dans la zone hachurée représentée à la Figure 1, par exemple au-dessous d'une ligne à 10° par rapport à l'horizontale et en arrière de la verticale passant par le point repère du siège (SIP). Les ancrages, B₁ et B₂, ne doivent pas être à une distance horizontale inférieure à 175 mm ou supérieure à 350 mm par rapport au plan longitudinal de symétrie du siège. Cependant, si le bâti du siège l'exige, la limite inférieure peut être réduite, à condition que des dispositions convenables assurent un écartement approprié de la partie de la sangle en contact avec le corps du conducteur.

4.2.2 Point repère du siège

Le point repère du siège (SIP, voir Figure 1) doit être déterminé conformément à l'ISO 5353, ou bien sa position par rapport au siège doit être spécifiée par le fabricant de celui-ci.

4.2.3 Angle de la sangle par rapport à l'horizontale

L'angle de la sangle par rapport à l'horizontale doit avoir une valeur aussi voisine que possible de 45° pour toutes les positions du siège correspondant à une position normale de conduite. Il est admis que l'angle puisse avoir une valeur différente de 45°; néanmoins, dans aucune position de conduite, l'angle ne doit être inférieur à 10° ou supérieur à 75°. Voir Figure 1.

4.3 Dimension des taraudages pour ancrages

Un ancrage doit consister en un trou taraudé de type 7/16-20 UNF 2 B. L'axe des trous taraudés doit être à $90^\circ \pm 5^\circ$ par rapport au plan longitudinal de symétrie du siège.

NOTE Lorsqu'une ceinture de sécurité est conçue, placée et fournie avec le tracteur ou l'engin par le constructeur, d'autres dimensions de taraudage peuvent être appliquées, par exemple 1/2-13 UNC 2A ou M12, à condition que les ancrages répondent à toutes les autres exigences de la présente partie de l'ISO 3776.

4.4 Équivalence avec l'ISO 6683

Les ancrages de ceintures de sécurité répondant aux exigences applicables de l'ISO 6683 sont également conformes à la présente partie de l'ISO 3776.

ITAL STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3776-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006>

Bibliographie

- [1] ISO 6683, *Engins de terrassement — Ceintures de sécurité et ancrages pour ceintures de sécurité — Exigences de performance et essais*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3776-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bfcf-eaf29da70151/iso-3776-1-2006>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3776-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf4a7ef6-d104-4f73-bcfefaf29da70151/iso-3776-1-2006>